

3^{es} rencontres
scientifiques
de la CNSA pour
l'autonomie

5 et 6 novembre
2014 - Paris

6 novembre 2014 - Roméo Fontaine

L'aidant salarié et son entreprise : Quelles relations? Quels enjeux?

L'aidant salarié et son entreprise : Quelles relations? Quels enjeux?

Plan

- 1. Contexte et enjeux**
- 2. Travailler et aider : deux activités concurrentes?**
- 3. Le rôle des entreprises**
- 4. Des questions en suspens, des perspectives de recherche**

1. Contexte et enjeux

* L'aide informelle est la principale ressource mobilisée dans le prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie :

- Plus fréquente que l'aide professionnelle (Soullier et Weber, 2011)
- Plus intense en volume horaire (Petite et Weber, 2006)
- Plus étendue, plus diverse (Fontaine, 2011)

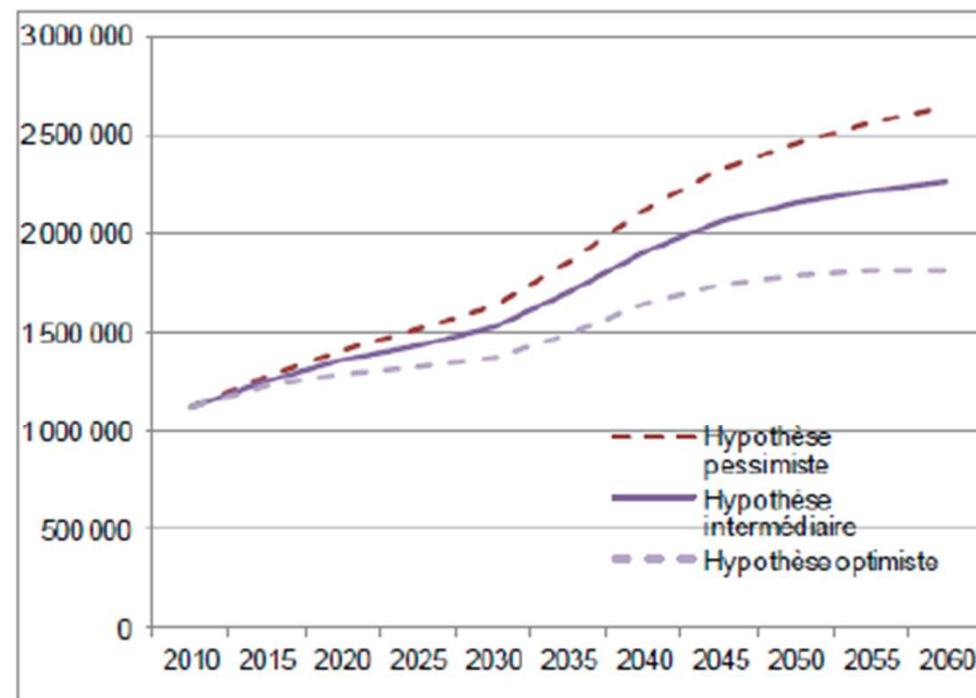
* L'aide informelle : une ressource en voie de raréfaction?

- Des évolutions démographiques qui réduisent le nombre d'aidants informels potentiels?
- Des évolutions économiques et sociales qui augmentent le coût de la provision d'aide informelle?

* Des besoins de prise en charge croissants mettant sous pression cette ressource essentielle

1. Contexte et enjeux

Effectifs de personnes âgées dépendantes projetés à l'horizon 2060 (projections de la DREES)



Champ • France métropolitaine.

Sources • DREES, données individuelles anonymisées des bénéficiaires de l'APA, 2006-2007 ; INSEE, projections de population 2007-2060 ; calculs DREES.

Tiré de
Lecroart (2013)

+ **Volonté de privilégier le « maintien » à domicile (Naiditch, 2012)**

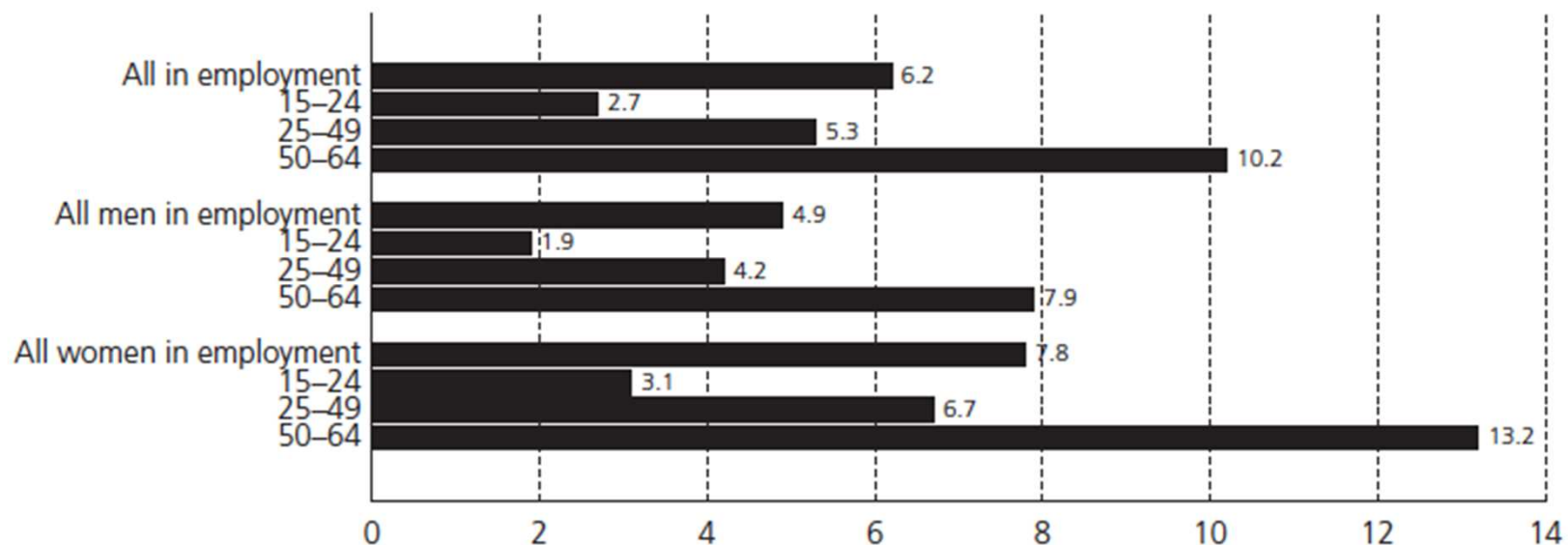
1. Contexte et enjeux

- * **Comment s'assurer de la pérennité des ressources en aide informelle?**
- * **Principe général : Réduire les coûts associés à la provision d'aide informelle**
 - Hypothèse : Moins l'aide sera coûteuse pour les aidants, plus l'aide informelle sera mobilisable
 - D'un point de vue économique : politiques d'aide aux aidants = politiques visant à réduire les coûts de la provision d'aide informelle
- * **Enjeux spécifiques : réduire les coûts associés à la difficile conciliation entre l'exercice d'une activité professionnelle et le soutien à un proche en perte d'autonomie**

2. Travailler et aider : deux activités concurrentes?

- * La question de l'articulation entre aide et travail concerne en Europe 6% des individus en emploi, soit 13,5 millions d'individus (*Eurofound, 2011*)

Proportion d'individus en emploi apportant une aide régulière à un proche âgé de 15 ans ou plus



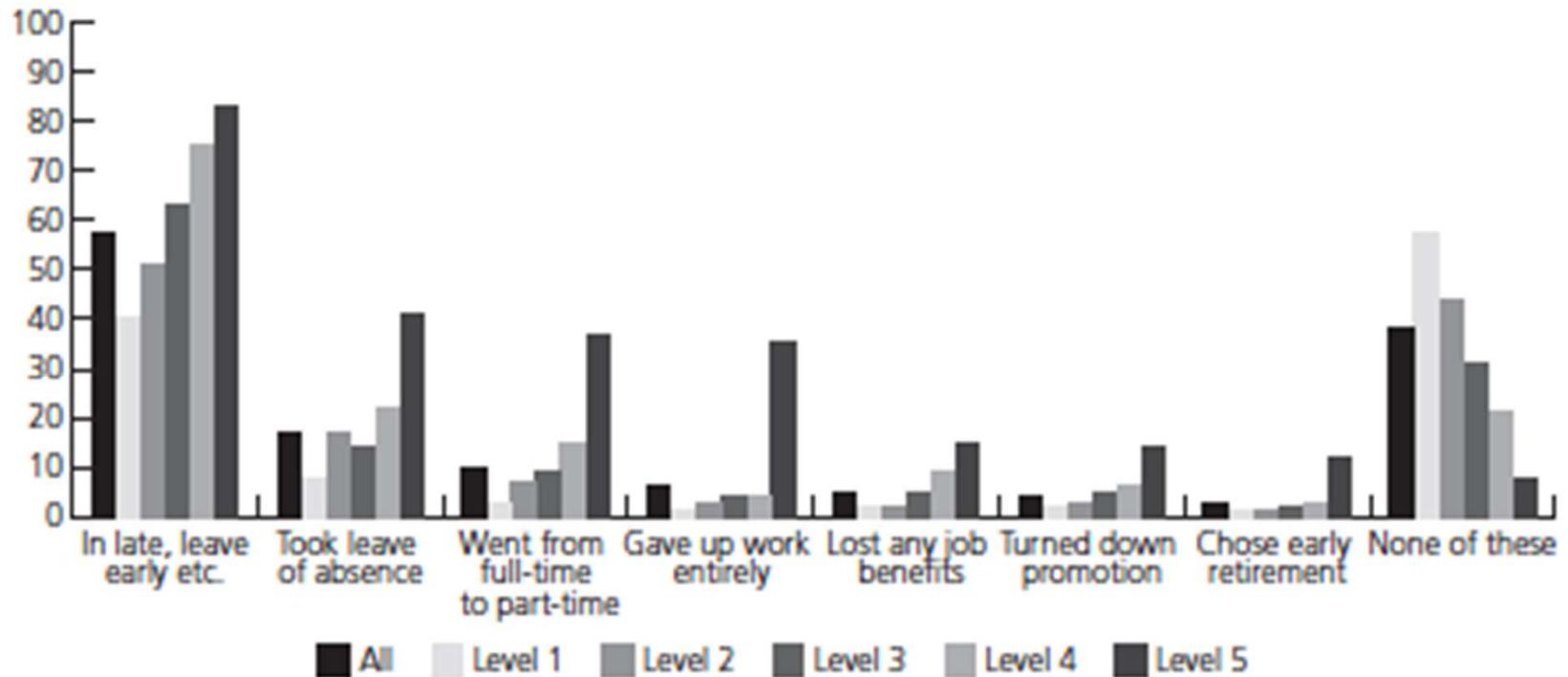
Source: Eurostat LFS 2005 ad hoc module

Tiré de Eurofound (2011)

2. Travailler et aider : deux activités concurrentes?

* Pour beaucoup d'individus, la conciliation occasionne des ajustements professionnels

Ajustements professionnels mentionnés par les aidants (données : US, 2004)



Source: National Caregivers Alliance and AARP, 2004

Tiré de Eurofound (2011)

2. Travailler et aider : deux activités concurrentes?

* Pour beaucoup d'individus, la conciliation occasionne des ajustements professionnels

Ajustements professionnels mentionnés par les aidants (données : France, 2008)

	Ensemble (100%)	Pas de charge (57%)	Charge légère (23%)	Charge moyenne (12%)	Charge lourde (8%)
Aménagements professionnels	11	1	14	23	47
Congés pris pour aider	24	21	18	37	43
Renoncement à des changements professionnels	4	1	5	10	14
Sorties en journée	22	8	25	53	71
Partir quelques jours	25	10	34	55	68
Sorties le soir	11	3	13	28	37
Activités sportives	7	2	6	19	25
Activités associatives	7	2	6	20	23

Champ • Aidants d'une seule personne âgée de 60 ans ou plus, qu'ils aident régulièrement dans les tâches de la vie quotidienne pour raison de santé ou de handicap.

Sources • Enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels, DREES, 2008.

Tiré de Soullier (2012)

2. Travailler et aider : deux activités concurrentes?

* **La question de la conciliation concerne les aidants en emploi, mais aussi :**

- Les individus qui ont renoncé à leur emploi pour aider un proche
- Les individus qui choisissent de ne pas aider un proche âgé dépendant à cause de leur activité professionnelle

* **Beaucoup de littérature en économie de la santé sur la substitution entre travail et aide** (Stern, 2005 ; Carmichael et Charles, 2010 ; Heitmueller, 2007 ; Bolin et al., 2008 ; Van Houtven et al. 2013)

* **Empiriquement, la substitution est beaucoup moins nette que celle présagée par les modèles théoriques**

- L'arrêt de l'activité professionnelle reste très rare parmi les aidants.
- Travailler ne réduit pas la propension à être aidant (mais réduit le degré d'implication dans l'aide).

2. Travailler et aider : deux activités concurrentes?

- * **Interprétation: la faible substitution rend compte de la volonté des individus à exercer en parallèle les deux activités**
- * **Résultat conforme à ceux obtenus dans le champ de la sociologie (Le Bihan-Youinou et Martin, 2006) et de la psychologie (Hong et Seltzer, 1995 ; Lynn et al., 1997)**
- * **Mais...Travailler et aider induisent fréquemment des contraintes incompatibles :**
 - Engendrant des ruptures préjudiciables pour l'aidant, son entreprise et la personne aidée
 - Mettant en conflit deux objectifs de politiques publiques : (i) augmentation du taux d'emploi et (ii) maîtrise des dépenses publiques de prise en charge

3. Le rôle des entreprises

* **Constats généraux sur le rôle des entreprises** (Eurofound, 2011 ; Ligue des droits de l'Homme, 2013 ; Employers for Carers, 2010) :

- Très peu d'études et aucune sur des échantillons représentatifs
- Tendance à renvoyer le rôle d'aidant à la « sphère privée »
- La situation des salariés aidant une personne âgée en perte d'autonomie est moins prise en compte que celle des salariés ayant la charge d'un enfant malade ou handicapé.
- Les principaux arrangements sont observés dans des grandes entreprises
- Soutien de l'entreprise semble dépendre du degré d'exposition à la concurrence marchande, de la taille de l'entreprise et du taux de féminisation
- La prise en compte de la situation des salariés aidants est profitable aux entreprises
- Nécessité de tenir compte de l'hétérogénéité de la population des aidants

3. Le rôle des entreprises

Offre d'aménagements identifiés dans la littérature (Eurofound, 2011)

* Initiatives touchant l'organisation et les conditions de travail

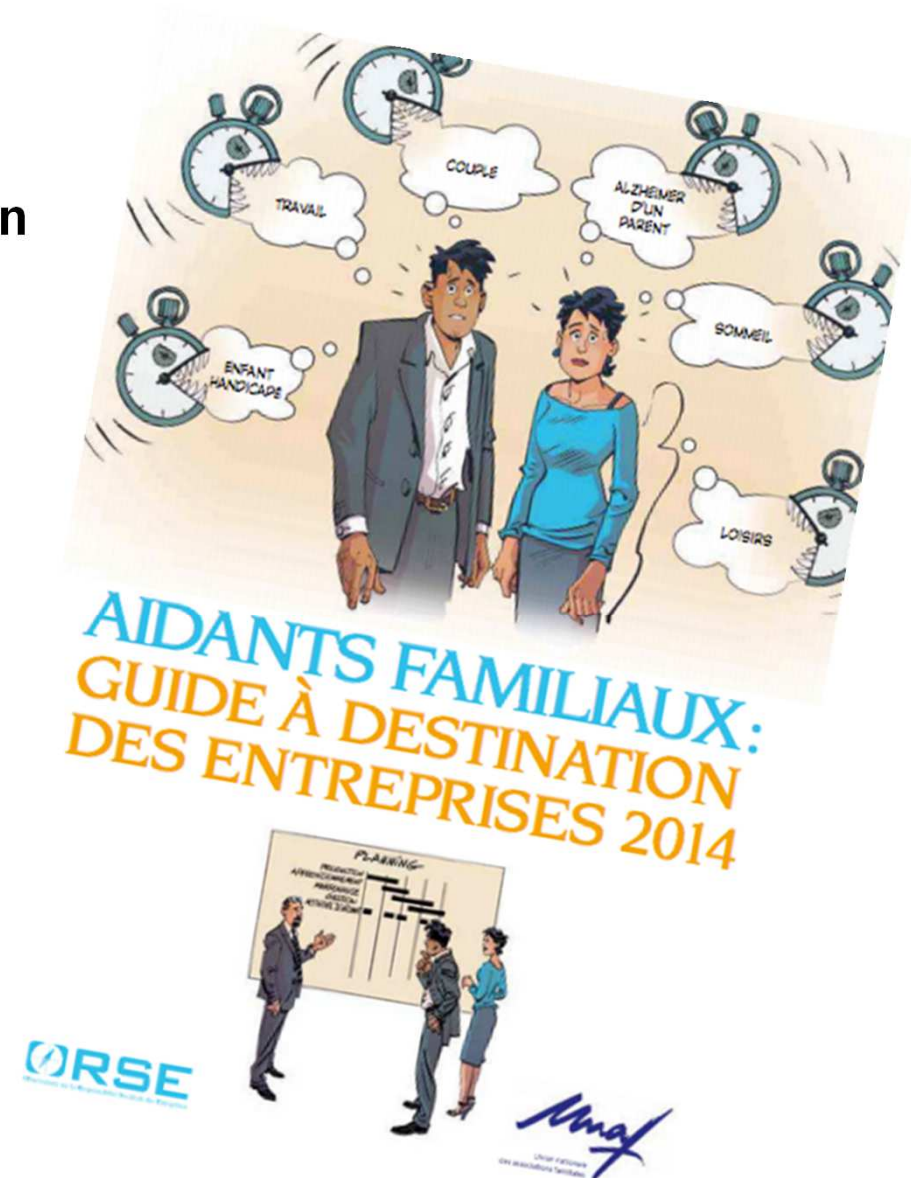
- Facilitant le travail à temps plein : Flexibilité du temps de travail, télétravail, disponibilité au travail, congés court/urgence
- Permettant la réduction partielle ou totale du temps de travail : temps partiel, congés longs, compte épargne temps

* Initiatives visant à accompagner les salariés dans leur activité d'aidant

- Informations, conseils: guides, brochures, désignation d'un référent dans l'entreprise, portail d'informations, formations et sensibilisation des managers, contrats avec des associations d'aide aux aidants...
- Soutien, prévention : groupes de soutien, évaluation des RPS, prévention de la santé au travail.
- Offres de services professionnels

3. Le rôle des entreprises

Exemple : guide d'information
de l'ORSE et de l'UNAF



3. Le rôle des entreprises

Une demande d'aménagements limitée de la part des salariés aidants

- * **Difficulté à s'identifier comme aidant**
- * **Volonté de ne pas communiquer sur son rôle d'aidant au sein de l'entreprise**
- * **Méconnaissance des droits au sein de l'entreprise, crainte d'un refus**
- * **Une demande d'aménagements freinée par les coûts de leur mise en œuvre**
 - Perte de revenu (accroître la rémunération des congés spécifiques?)
 - Stigmatisation : réaction de la hiérarchie et des collègues, inquiétudes vis-à-vis de leur impacts sur les évolutions professionnelles

4. Des questions en suspens, des perspectives de recherche

- * **La relation entre l'aidant en emploi et son entreprise est très peu documentée en France**
- * **Des analyses sur des populations représentatives sont nécessaires pour nourrir le débat public :**
 - Besoins et difficultés des aidants en emploi?
 - Evaluation des dispositifs actuels?
 - Quels freins à la mise en place d'aménagements?
 - Retrouve-t-on le même type d'inégalités sociales que dans le prise en charge de la petite enfance?
- * **Etre aidant : un risque assurable par les organismes de prévoyance collective?**
 - Couverture de la perte de revenu
 - Offre de répit
 - Informations